

Concertation régionale sur les orientations stratégiques des futurs programmes européens

Contribution du Département de la Gironde

Mars 2019

Les priorités stratégiques du **territoire girondin** au regard des objectifs stratégiques de la nouvelle politique de développement régional et des objectifs de développement rural de la Politique Agricole Commune (2^{ème} pilier).

Les cinq objectifs de la politique de cohésion pour les girondins

1. « Une Europe plus intelligente » :

Enjeu européen : une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises.

Enjeux pour la Gironde : l'attractivité territoriale et le soutien aux initiatives locales permettent le développement des emplois sur l'ensemble des territoires girondins. Les priorités stratégiques sur le territoire girondin sont les suivantes :

- Garantir un développement économique équilibré des territoires en s'appuyant sur les villes moyennes et en favorisant la complémentarité entre la métropole et les territoires.
- Soutenir l'expérimentation de nouvelles réponses aux besoins des territoires grâce à l'innovation sociale et l'Economie Sociale et Solidaire, leviers de développement des territoires au service des Girondins et de transformation de nos politiques publiques.
- Favoriser la prise en compte dans les documents d'urbanisme de la pression démographique (lutter contre le mitage de l'espace, favoriser la densification des centralités intermédiaires hors Métropole, revalorisation des centres bourgs).
- Contribuer à une offre de transports collectifs et favoriser les interconnexions.
- Soutenir une économie déconcentrée par le développement de pratiques comme le télétravail, la téléformation, les centres de ressources et les espaces de coworking.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics relevant des politiques départementales de solidarité en les accompagnant pour la création de leur activité par une palette d'outils complémentaires (levée des freins sociaux, accompagnement global sur la santé et la prévention, appui à la création d'activité via le dispositif REBOND 33...).
- Favoriser l'accès à la formation des publics et à de meilleures conditions d'apprentissage notamment dans les territoires ruraux.

2. « Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone » :

Enjeu européen : une Europe plus verte et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique.

Enjeux pour la Gironde : le bilan écologique publié par le GIEC le 08 octobre 2018 est alarmant : une biodiversité en danger avec la raréfaction voire la disparition de nombreuses espèces végétales et animales, la pollution des sols et des rivières et le réchauffement climatique. Les priorités stratégiques sur le territoire girondin en réponse à ces grands enjeux environnementaux sont les suivantes :

- Accompagner l'attractivité du territoire (+20 000 habitants/an) tout en préservant les ressources naturelles et la qualité de vie des girondins.
- Repenser le modèle d'aménagement et de développement économique du territoire dans un objectif d'économie des ressources naturelles.
- Accompagner la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement (développement de l'agriculture biologique, diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, développement des circuits courts, évolution vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, développement de l'ingénierie sur les effluents agricoles...)
- Accompagner les collectivités et les EPCI dans leurs stratégies de transition énergétique, en améliorant la performance énergétique de leurs bâtiments publics (isolation massive des combles perdus des bâtiments, rénovation du bâti existant - écoles, collèges, lycées et autres bâtiments publics - ou constructions neuves favorisant le recours à des matériaux écologiques...)
- Soutenir les projets de production d'énergies renouvelables (bois-énergie, solaire thermique, géothermie, extension ou création de réseaux de chaleur...) et accompagner les propriétaires et occupants en situation de précarité énergétique.
- Gérer durablement les ressources en eaux souterraines (qualité et quantité), maîtriser la consommation en eau dans les exploitations agricoles, connaître les enjeux du risque inondation ; diagnostiquer, prévenir et agir, croiser agriculture et zones d'expansion de crues.
- Anticiper la prise en compte des risques dans les opérations d'aménagement.
- Protéger et gérer les Espaces Naturels Sensibles pour préserver les paysages, protéger les milieux aquatiques, reconquérir la biodiversité, donner accès à des espaces naturels, sensibiliser et éduquer à l'environnement.
- Soutenir les territoires pour garantir la qualité des ressources naturelles, du paysage et de la biodiversité.
- Favoriser l'application du Schéma stratégique Départemental de l'Eau Potable sur les territoires (économies d'eau : recherche de ressources de substitution, répartition équitable de la production et de la distribution d'eau, soutenir une gouvernance territoriale de la ressource à l'échelle départementale (Comité Départemental de l'eau).

3. « Une Europe plus connectée » :

Enjeux européens : une Europe plus connectée, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique.

Enjeux pour la Gironde : les priorités stratégiques girondines en matière de connexion sont les suivantes :

- Déployer les infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire et relier la totalité des habitants, des entreprises et des services au public.
- Favoriser le développement des usages numériques : inclusion et médiation numérique et encourager le développement des nouveaux métiers de médiateurs ou facilitateurs numériques, formation professionnelle au numérique.
- Favoriser le développement de nouveaux services au public connectés pour simplifier le quotidien des girondins : exercice collectif de la médecine, télémédecine, MSP, MSAP, administration électronique, mutualisation des outils numériques, objets connectés.
- Favoriser l'utilisation du numérique pour un meilleur accès à l'éducation et à la formation et améliorer les conditions d'apprentissage.
- Favoriser la mobilité des girondins par le développement de nouveaux services, d'aires de covoiturage, de voies routières dédiées au covoiturage ou aux transports en commun.
- Soutenir l'innovation en matière de transports : véhicules intelligents, expérimentation de solutions techniques (bitumes écologiques...), voies réservées...
- Agir pour réduire les disparités entre zones rurales, zones urbaines et zones périurbaines.

4. « Une Europe plus sociale » :

Enjeux européens : une Europe plus sociale, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé.

Enjeux pour la Gironde : les priorités stratégiques girondines pour donner une expression concrète au Socle Européen des Droits Sociaux sont les suivantes :

- Améliorer l'accessibilité aux services et l'accompagnement social sur l'ensemble du territoire notamment l'accès à la santé et aux soins en particulier pour les plus démunis.
- Favoriser le maillage territorial et les réponses innovantes en matière d'accès au soin (centres de santé, télémédecine...) et de démographie médicale.
- Agir pour l'accompagnement social et professionnel des personnes (et en particulier des allocataires du RSA) en matière d'emploi, de formation, d'accès aux droits et d'action sociale.
- Réunir les conditions de réussite de l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité et recourir à l'Insertion par l'Activité Economique.
- Contribuer aux initiatives locales favorisant l'insertion professionnelle et l'innovation sociale sur chacun des territoires girondins.
- Soutenir la lutte contre les exclusions et les actions en faveur de l'inclusion sociale.
- Garantir l'accès aux droits fondamentaux des personnes en situation de précarité.

- Agir pour le développement social : sur l'environnement des personnes afin de leur permettre de retrouver le chemin de l'autonomie et renforcer leur pouvoir d'agir.
- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap, et répondre aux mieux à leurs besoins par des solutions d'autonomie les plus adaptées : maintien à domicile, accueil en établissement, ou en famille d'accueil.
- Accompagner les familles et prévenir les difficultés éventuelles des parents dans l'exercice de leurs responsabilités ; organiser la prise en charge des enfants ou jeunes adultes en difficulté selon des modalités adaptées à leurs besoins.
- Favoriser l'épanouissement et la réussite des jeunes par un accès à de meilleures conditions d'éducation (construction et entretien des lieux dédiés à la petite enfance, écoles, collèges, lycées et centres d'apprentissage ; soutien au développement de projets pédagogiques...) et un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.
- Améliorer la détection et la mobilisation des jeunes les plus en difficultés, en renouvelant les modes d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

5. « Une Europe plus proche des citoyens » :

Enjeu européen : une Europe plus proche des citoyens, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.

Enjeux pour la Gironde :

- Favoriser un développement équilibré des territoires en répondant aux enjeux et besoins identifiés au sein du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).
- Prendre en compte de manière significative la dimension rurale dans les futurs programmes européens régionaux avec la création d'un axe spécifique « Développement rural » sur le FEDER dans lequel les spécificités territoriales et les territoires infra régionaux seront appréhendés.
- Développer de nouveaux modes de gouvernance et de nouveaux partenariats (acteurs publics et privés et participation citoyenne) en offrant une flexibilité dans la mise en œuvre de stratégies locales notamment via :
 - o Le Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL), utilisé comme outil stratégique dans les zones rurales (dans le cadre de LEADER) et dans les zones de pêche (au titre de l'Axe 4 du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche – FEAMP) et offrant la possibilité d'associer différents fonds pour financer la mise en œuvre d'une seule et même stratégie de développement local.
 - o L'Investissement Territorial Intégré (ITI) qui permet de programmer des opérations pour soutenir le développement du tissu socio-économique et les infrastructures dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE, sous autorité de gestion régionale, et selon les propres objectifs du territoire.

- Soutenir les initiatives locales vectrices de lien social et favoriser leur développement : projets associatifs, projets culturels, projets portés par et pour les jeunes...

Le développement territorial en Gironde - 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune

Enjeux européens : concentrer le FEADER sur des thématiques à forte valeur ajoutée européenne - le développement de l'économie locale, rurale et agricole - ainsi que l'amélioration des infrastructures locales.

Enjeux pour la Gironde :

- Prendre en compte des disparités infraterritoriales pour un développement environnemental, social et économique des territoires girondins.
- Soutenir durablement les filières agricoles, aquacoles et forestières et les accompagner dans leurs innovations vers une transition pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.
- Soutenir les projets favorisant un meilleur accès des services au public (santé, jeunesse, enfance, MSAP etc...) par la rénovation de bâtiments, l'investissement dans de nouveaux matériels et le développement de nouveaux modes de fonctionnement et de coopération articulés avec les politiques publiques entre elles.
- Soutenir les actions opérationnelles de mise en tourisme du territoire en particulier en matière d'œnotourisme, d'hébergements touristiques, de tourisme fluvial et d'itinérance et soutenir la structuration de l'offre touristique et les démarches qualité.

Les demandes et propositions du Département de la Gironde :

Le Département de la Gironde demande :

- **A être associé à la gouvernance des fonds européens et aux instances décisionnelles** en Nouvelle-Aquitaine : préparation, mise en œuvre, évaluation.
- **Pour le FSE+, demeurer Organisme Intermédiaire** pour déployer une palette d'actions en Gironde où le FSE est indispensable.
 - o Le Département est légitime pour demeurer organisme intermédiaire au regard de la compétence de chef de file des solidarités humaines et des solidarités territoriales.
 - o Dans le contexte français de réduction envisagée du nombre d'organismes intermédiaires, le Département de la Gironde dispose d'un bilan très positif de la mise en œuvre du FSE, ce qui légitime sa volonté d'être organisme intermédiaire à l'échelle départementale.
- La mise en place par la Région de **nouveaux modes de gouvernance** des fonds européens à l'échelle régionale :

- Mise en œuvre de **stratégies locales de développement** (DLAL- développement local mené par les acteurs locaux - et ITI – Investissement Territorial Intégré),
 - Reconnaissance du Département comme véritable **partenaire dans la mise en œuvre des politiques régionales européennes**, animateur du dialogue territorial et acteur de proximité pour le développement d'ingénierie de projets européens. A ce titre, le Département demande à bénéficier de crédits d'assistance technique sur les différents fonds.
 - L'ouverture de réflexions régionales pour un **agenda rural européen post 2020**, voté par le Parlement Européen et affirmant l'ambition européenne en faveur du développement intégré des territoires ruraux dans le respect de leur diversité (développement durable intégré, vecteur de modernisation et financé via un multi-fonds européen pour les territoires ruraux).
- Défendre un modèle de **développement équilibré du territoire girondin** en :
- Créant un **axe « développement rural » spécifique sur le FEDER**,
 - **Augmentant le budget dévolu à la ruralité sur le FEADER** : au moins 10% de la maquette FEADER dédiée au développement rural en dehors des aides agricoles,
 - Soutenant de manière équitable l'ensemble des territoires de Nouvelle-Aquitaine en **n'appliquant pas la carte régionale des vulnérabilités à la sélection des projets européens**. Cette carte, qui n'a pas fait pas l'objet d'un travail partenarial dans sa construction ni sa révision, lisse les disparités infraterritoriales à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il n'y a pas d'utilité de rajouter ce filtre aux politiques européennes.